



guide d'architecture locale



volumes

L'Ile de Ré est à plus d'un titre un territoire exceptionnel, dont nous mesurons tous chaque jour la singularité, la richesse et la fragilité.

Si chacune des dix communes de l'île est unique par son histoire, son identité et son patrimoine, l'ensemble du territoire insulaire se distingue par une architecture traditionnelle harmonieuse, caractérisée par sa grande simplicité et sa régularité. Élément déterminant de l'identité insulaire, le bâti rétais forme un patrimoine unique qu'il convient de préserver.

A travers cette réédition du Guide d'architecture locale du C.A.U.E. 17, la Communauté de Communes poursuit son engagement en faveur de la protection et de la valorisation des patrimoines, et souhaite fournir aux usagers un outil indispensable au maintien et à la préservation de la qualité de l'architecture traditionnelle rétaise.



Lionel QUILLET

*Président de la Communauté
de Communes de l'Ile de Ré*

L'échelle des
mme réduite.
s et querreux
e clos et des
gnement des
très basses.

matériaux et
nstruction, la
ensions des
ousculent ce
ut s'attacher
s qu'ailleurs,
ut remplacer
u patrimoine.



Ce guide d'architecture locale
est un document de conseil.

Il reste soumis à
la réglementation en matière
d'urbanisme applicable
dans chaque commune ainsi
qu'aux règles de constructions,
normes et D.T.U. en vigueur.
L'avis du Service des Bâtiments
de France est requis sur toute
autorisation de construire.

Le territoire de l'Ile de Ré est un espace fragile où villages traditionnels et milieu naturel entretiennent depuis toujours des relations délicates et sensibles.

Ces valeurs essentielles ont porté la renommée de Ré.

Elles demeurent aujourd'hui encore en danger par la pression de l'urbanisme, les enjeux économiques et l'importation sur l'île de modèles, d'images et de matériaux totalement étrangers à notre identité insulaire.

Ces dérives ne doivent pas détruire à tout jamais ce qui a forgé l'île de Ré.

Le C.A.U.E. 17 nous propose de relire les caractéristiques précises de l'architecture et des paysages rétais, de renouer le lien affectif avec notre environnement, de devenir à son tour le messager de ces équilibres si fragiles qu'ils exigent de la part de chacun de nous la plus grande vigilance.



Léon GENDRE

*Président du C.A.U.E. 17
Conseiller Général
Maire de La Flotte*

L'habitat traditionnel rétais est majoritairement d'origine rurale. L'organisation des bâtiments, la forme des constructions et les détails architecturaux découlent de cette fonction originelle.

La taille de la propriété bâtie dans les bourgs était directement proportionnelle à la surface des terres exploitées.

Les maisons de bourg et les propriétés à cour fermée

Le volume aligné sur la rue principale est simple et régulier. Affecté à l'habitation, il comporte de 2 à 4 travées régulières, les fenêtres de l'étage étant alignées sur les ouvertures du rez-de-chaussée et souvent de même largeur. Un passage couvert donne accès au terrain



1

Ile de Ré



2

volumes

qui reçoit les dépendances agricoles : chais à vin, granges, réserves, ainsi que les abris pour les animaux.

Au volume simple et régulièrement ordonnancé de la maison répondent, à l'intérieur de la cour, les volumes plus libres des dépendances qui sont dictés par la fonction :

- le chai, bâtiment généralement massif et de grand volume, ne dispose que de peu d'ouvertures sans aucune régularité, dont la dimension et la position découlent des fonctions. Il en va de même pour les abris à matériel qui ne sont souvent qu'un simple toit.

- les réserves et les abris pour les animaux sont de modestes dimensions. Ces petits volumes sont adossés aux limites latérales pour laisser libre l'espace de la cour ou du verger.



4



3



5



6

1 - 2 - La Courde-sur-Mer
3 - Le-Bois-Plage-en-Ré

4 - 6 - Sainte-Marie-de-Ré
5 - Le-Bois-Plage-en-Ré

seule travée à l'alignement de la rue, de composition régulière et simple.

Les dépendances, chais, granges, étables, sont alors répartis sur d'autres parcelles desservies par les rues, par des venelles secondaires ou organisées autour d'un espace commun : le querreux.

Les transformations et aménagements de ces anciennes constructions doivent respecter les caractères architecturaux liés aux fonctions d'origine de chaque local.

Les propriétés à cour fermée se rencontrent dans les bourgs aussi bien en tissu dense que sous la forme de grands clos.

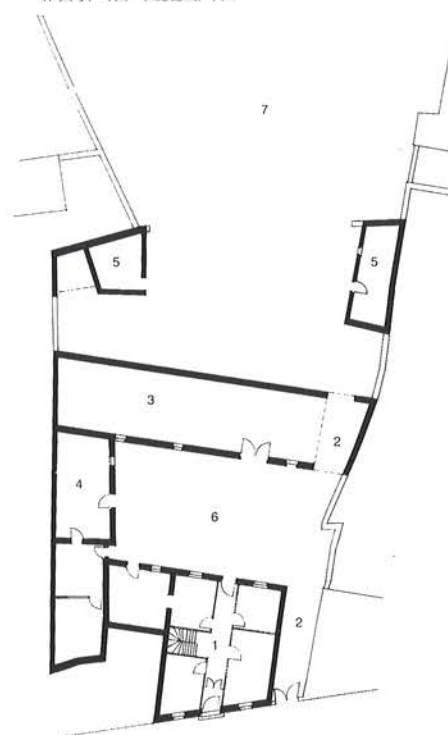
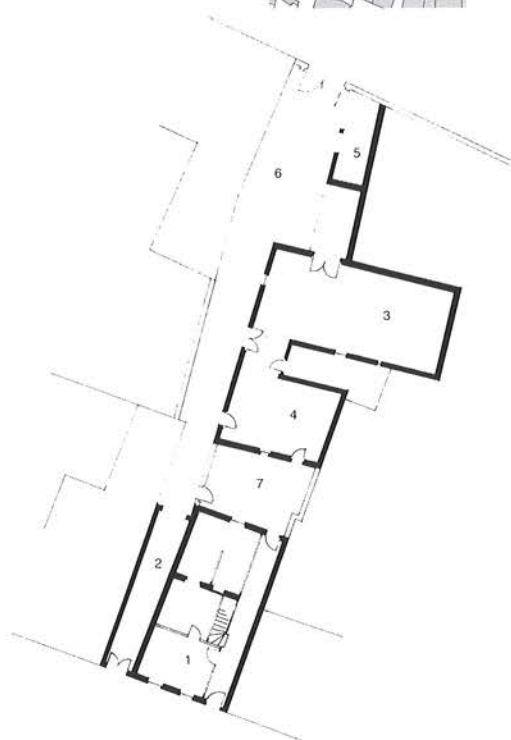
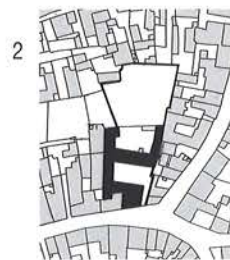
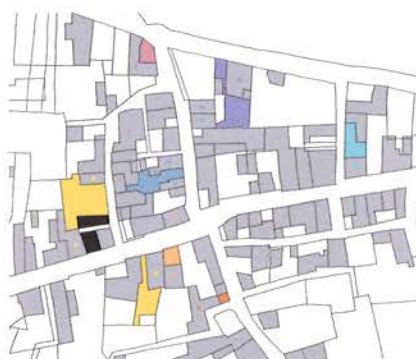
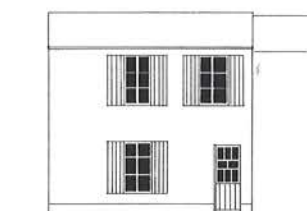
Les petites maisons

Le souci de préserver les terres cultivées, le jeu des donations et des partages ne permettaient pas toujours de réunir toutes les fonctions agricoles sur un même terrain. Le programme familial de base s'en trouve réduit et conduit à un habitat sommaire constitué de deux, voire d'une

Les volumes contemporains

Dans les quartiers neufs, les constructions, dans leur volume et leur implantation, devront respecter ces principes de composition : simplicité et régularité de la façade pour les habitations, alignement sur les rues et les voies, adossement sur les limites latérales pour les volumes nécessaires aux annexes de la maison.

Ile de Ré



- 1 - habitation
- 2 - passage
- 3 - chai
- 4 - réserves
- 5 - étable
- 6 - cour
- 7 - potager-verger

Les éléments intrus

- les étages en retrait de la rue
- les décrochements de toiture en façade ou sur les pignons
- les étages partiels

- la multiplication des volumes
- les volumes complexes qui impliquent des emboîtements de toiture
- la dispersion des bâtiments annexes sur un même terrain

- 1 - Maison rurale, La-Flotte
- 2 - Propriété à cour fermée, Sainte-Marie-de-Ré
- 3 - Petite maison rurale, Saint-Clément-des-Baleines

A l'exception des clos et de quelques grandes propriétés rurales, le volume à étage, ou le plus haut, sera toujours sur la rue et à l'alignement.

En règle générale, les étages ont la même emprise que les rez-de-chaussée, sans décrochement de toiture en pignon ou en façade.

La répartition du programme dans des volumes simplement adossés est à privilégier en jouant sur la répartition étage / rez-de-chaussée pour éviter les encastrement complexes des toitures et la multiplication des noues et des arêtières très peu présents dans l'architecture traditionnelle. A l'angle d'une voie secondaire ou d'une venelle, le volume à étage sera placé sur la rue principale.

Ile de Ré

volumes

A l'angle de rues d'importance similaire, le volume à étage sera placé en fonction du contexte bâti.

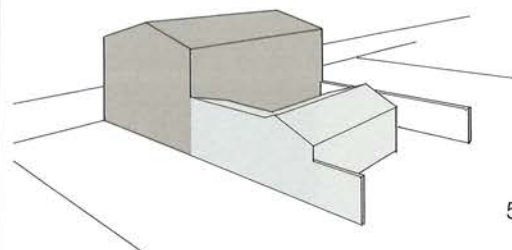
Lorsque le programme ne permet pas une construction qui jouxte les limites latérales, un mur de clos ou une construction annexe viendra compléter les alignements sur la rue.

Dans ce cas, le volume principal sera adossé à une limite latérale.

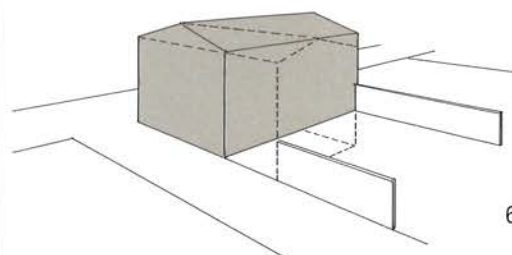
Sur des parcelles étroites, où la conception de plusieurs volumes est nécessaire au programme, le plan de masse reprendra l'organisation traditionnelle : bâtiment principal aligné sur la rue, bâtiments secondaires en arrière sur cour.



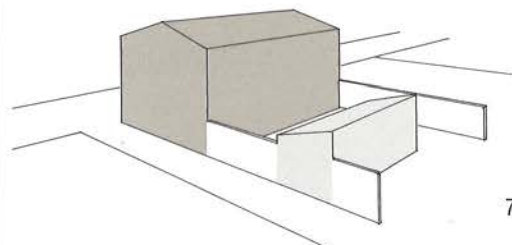
1 - 3 - 4 - La-Couarde-sur-Mer
2 - La-Flotte



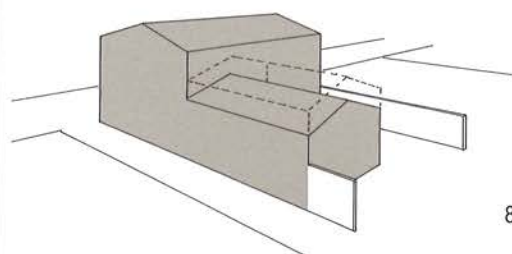
5



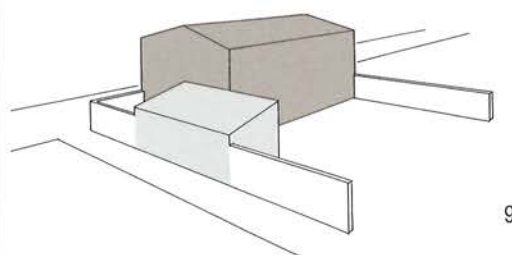
6



7



8



9

Principes d'implantation - quartiers neufs

5 - 7 - 9 - Principe de base avec annexes éventuelles

6 - Principe à l'angle de voies de même importance

8 - Principe à l'angle de voies inégales

Tracés et parcellaires

Faites pour se protéger des vents, les rues sont sinueuses et la perspective s'arrête toujours sur un front bâti.

L'observation des alignements montre de fréquents accidents ou décrochements au droit des limites de propriété qui contribuent à animer l'espace.

Les places ne sont bien souvent qu'un élargissement de la rue.

Le parcellaire le plus ancien est de nature organique : parcelles et voies forment des cellules qui se sont développées en rayonnement à partir d'un îlot central qui comportait l'église ou une grosse propriété en clos.

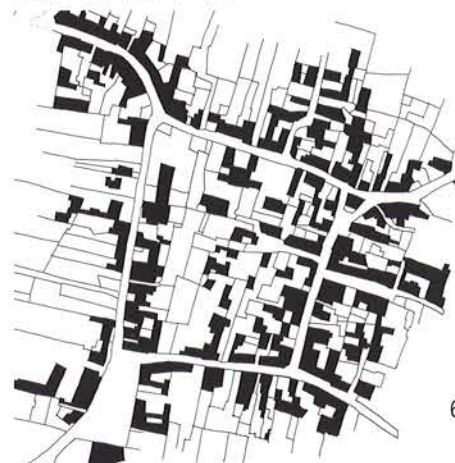
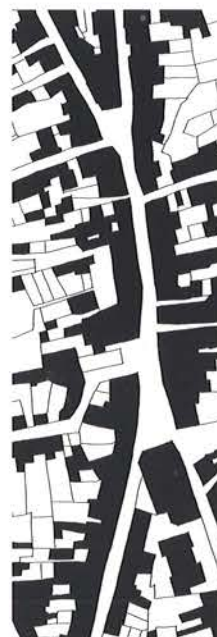
Les extensions de bourg menées aux XVIII^e et XIX^e siècles

Ile de Ré

tracés

se sont faites sur les jardins et sur les vignes qui entouraient le noyau ancien. Elles constituent des parcelles en lanière et souvent étroites, plus régulières que le tissu très ancien.

A la simplicité des volumes de l'habitat rétais répond une grande variété, voire même une complexité dans le découpage des terrains et donc dans l'organisation des constructions qui confère à chaque bourg et à chaque quartier une identité.



1 - La Courde-sur-Mer

2 - Sainte-Marie-de-Ré

3 - 4 - Saint-Clément-des-Baleines

5 - Le-Bois-Plage-en-Ré

6 - Loix, Îlot de l'Abbaye

7 - Le-Bois-Plage-en-Ré

Les éléments intrus

- les tracés de voies orthogonaux et trop réguliers
- les rues d'égale largeur et sans hiérarchie

- les perspectives ouvertes sur des espaces non bâtis
- les parcelles trop étroites ou trop larges sur la rue principale qui se prêtent mal à l'alignement des constructions

- les parcelles de proportion carrée et les terrains d'égales dimensions (en lotissements et groupes d'habitations)

Les murs anciens

Traditionnellement, les murs étaient construits en moellons calcaires des carrières de l'île tandis que les encadrements des ouvertures (jambages, appuis, linteaux) étaient réalisés en pierre de taille ou en bois pour certains linteaux.

Même appareillées de pierre, les façades sans relief étaient enduites de mortier de chaux et sable taloché grossièrement. Cet enduit onctueux épousait les imperfections et se prêtait aux reprises.

Un badigeon blanc au lait de chaux recouvrait souvent toute la façade y compris les harpes et les chaînages.

Seuls les murs des dépendances et des clôtures pouvaient



1



2



3



façades



4

5



6

être laissés en moellons à joints beurrés.

Lors des travaux de rénovation d'une façade ancienne les parties de murs en pierre de taille doivent apparaître sans enduit ni peinture.

Le nettoyage de la pierre doit se faire délicatement à l'eau sous pression.

Le sablage, l'emploi du disque abrasif ou du chemin de fer détruirait la couche naturelle de calcin protégeant la pierre des agressions atmosphériques.

Les anciens enduits sont nettoyés à l'eau sous pression ou refaits à l'identique au mortier de chaux aérienne éteinte pour bâtiment et de sable taloché. En présence d'éléments en pierre de taille, le mortier vient affleurer la surface extérieure des pierres sans sur-épaisseur.

1 - 2 - 3 - La Couarde-sur-Mer

4 - La Flotte
5 - Les Portes-en-Ré
6 - La Couarde-sur-Mer

Les murs anciens

La chaux aérienne éteinte pour le bâtiment (CAEB) est recommandée mélangée au sable blond qui lui donne sa couleur et laisse respirer la pierre.

Cet enduit est appliqué en plusieurs couches permettant de suivre les irrégularités des moellons, la dernière talochée. Tout l'enduit sera réalisé au même nu que les chaînages et encadrements en pierre de taille, sans sur-épaisseur.

Le badigeon

L'enduit ainsi réalisé pourra être laissé tel quel, lavé au jet ou à l'éponge, ou recevoir un badi-

geon au lait de chaux qui donne plus d'unité à la façade et peut s'appliquer chaque année.

Le badigeon protège de l'érosion le sable de surface et masque la laitance du talochage.

Dans certaines communes, selon les prescriptions locales, les pieds de murs peuvent recevoir un badigeon à base de goudron.

Les murs neufs

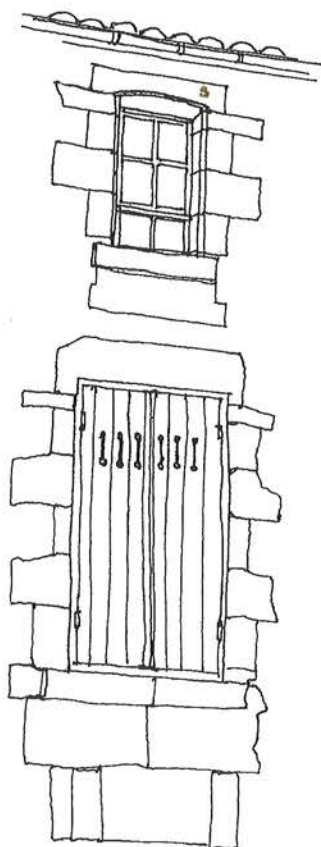
Construits aujourd'hui en agglomérés de béton ou en briques, ils doivent être enduits avec soin en recherchant le même aspect que les constructions anciennes.

Les enduits hydrauliques prêts à l'emploi peuvent être utilisés sous réserve que leur surface soit traitée de façon homogène, sans motif particulier.

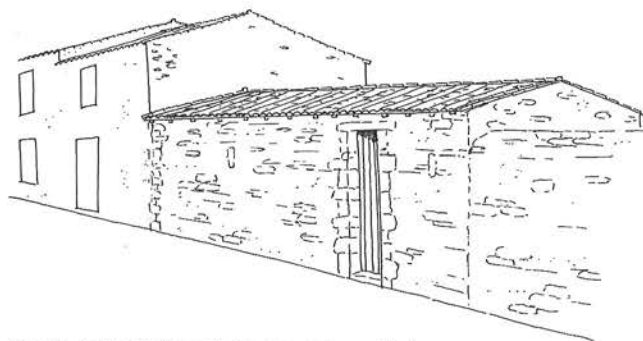
La finition doit être lissée (talochée) et la tonalité blanche. L'utilisation de badigeon peut être conseillée dans certains cas très précis.

Les enduits "rustiques" ou grattés ainsi que le ton "pierre" sont étrangers à l'île de Ré, de même que les enduits en ciment gris.

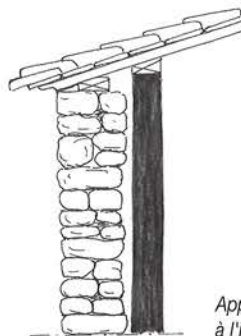
Ile de Ré



Façade ancienne : enduit à la chaux et pierres de taille apparentes au même nu



Façade de l'habitation enduite, annexe et mur de clos en moellons à lits superposés



Appui d'une construction neuve à l'intérieur d'un mur de clos existant

Les éléments intrus

Pour les maçonneries :

- les blocs préfabriqués destinés à rester apparents, quelle que soit leur finition, ainsi que les imitations préfabriquées de matériaux

Pour les enduits :

- Les chaux hydrauliques artificielles XHA, les ciments gris et ciments à maçonner sous norme NFP 15 312

- Les enduits R.P.E., les résines extérieures, les crépis acryliques prêts à l'emploi et dérivés

- les finitions rustiques, les enduits à motifs, les tyroliens...

La composition

La proportion entre parties pleines et ouvertures caractérise la maison rétaise. Les "vides" ne représentent pas plus du tiers de la façade et les pignons sont le plus souvent aveugles. Les baies de l'étage sont axées sur celles du rez-de-chaussée, ce qui confère une très grande simplicité aux façades.

Au rez de chaussée, portes et fenêtres sont disposées selon les besoins.

La variété des linteaux amène une certaine fantaisie : monolithes en pierre ou en bois en linteaux d'étage ou de dépendance, ou en claveaux grossiers ou appareillés type fenêtre de décharge, ils sont droits ou parfois cintrés (flèche de 6 cm) sur les baies de rez-de-chaussée des maisons bourgeoises, mais

Ile de Ré



ouvertures

avec réalisation d'un glacis pour recevoir la menuiserie toujours droite.

Une rainure coupe-vent, se retournant sur les jambages et sur l'appui, permet souvent de loger le volet droit.

Les appuis

Les appuis monolithes ou en pierres plates ne présentent aucune saillie : ils sont au nu de l'enduit ou enduits eux-mêmes. S'ils sont appareillés, l'appareillage se poursuit dans l'allège.

Lorsque la travée de fenêtres rez-de-chaussée et étage est constituée par un appareillage en pierre sciée, l'appui peut présenter une saillie de 1 à 2 cm maximum, ou peuvent être au nu de l'enduit.

Les fenêtres

Leurs proportions élégantes sont celles d'un rectangle en hauteur.



1 - Loix

2 - 3 - Saint-Martin-de-Ré

4 - Saint-Clément-des-Baleines

5 - La Flotte

6 - Le Bois-Plage-en-Ré

Les dimensions traditionnelles de 0,80 m de large x 1,60 m de haut ou 0,90 m x 1,80 m, sont parfois réduites mais dans la proportion minimum des 2/3.

Les percements des chais présentent plus de diversité.

L'emploi d'œils-de-bœuf, réalisés en deux pierres horizontales, doit rester d'un emploi limité aux dépendances.

Les carreaux charentais

En bois, et posés à moins de 20 cm du nu extérieur de la façade, leurs deux ouvrants sont traditionnellement divisés en 3 ou 4 carreaux égaux légèrement plus hauts que larges.

Les menuiseries des fenêtres sont peintes le plus souvent en blanc ou gris clair.

Les fenêtres plus récentes sont souvent moins verticales et leurs proportions (d'environ 1 m de large x 1,50 m de haut) sont acceptables dans la mesure où la proportion des carreaux reste verticale.

Elles ne comportent alors que 3 carreaux par ouvrant.

Les châssis à grand vitrage ne seront employés que sur les petits châssis (jusqu'à 0,50 m de large) ou les baies contemporaines donnant sur l'espace privé.

Les autres ouvertures

La restauration ou l'aménagement d'anciens chais en habitations doit conserver aux percements existants leur diversité aussi bien dans les dimensions que dans le positionnement.

Ainsi, le changement d'usage ne viendra pas dénaturer le bâtiment ancien.

Certains éléments comme la "babouette", la décharge à vendange, la porte cochère ou la fenêtre à foin, peuvent enrichir le vocabulaire des constructions neuves s'ils sont employés sans excès et sans effet de pastiche.

Ile de Ré

Le matériau

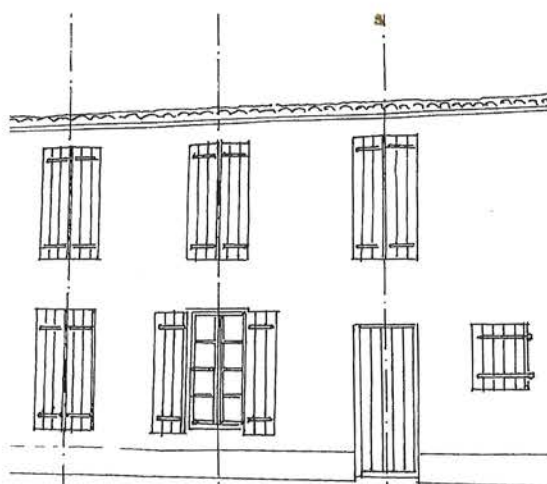
Sur un bâtiment ancien, l'usage du bois est toujours préférable. Il permet l'emploi de peintures nuancées (blanc ou gris).

Malheureusement, la menuiserie traditionnelle en bois tend à être remplacée par l'aluminium ou le P.V.C.

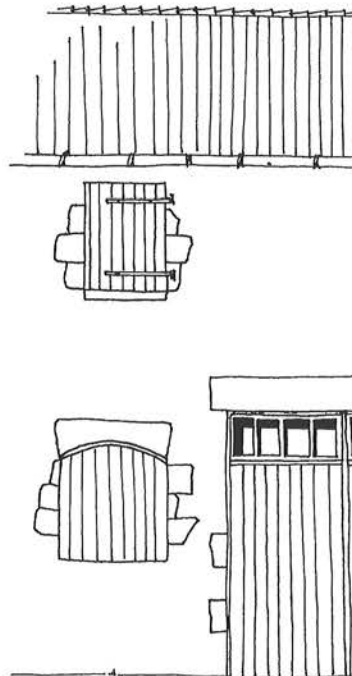
La section bien plus importante des montants en P.V.C. diminue d'autant les surfaces vitrées et entraîne un changement inesthétique dans les proportions des carreaux.

De plus, les règles d'isolation et de ventilation amènent l'utilisation de double vitrage et de grille dans les châssis. Ces contraintes réduisent encore la surface vitrée et conduisent souvent à la pose factice de "petits bois" à l'intérieur du double vitrage.

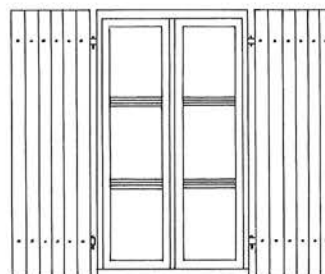
Sur les constructions neuves, l'emploi du P.V.C. est possible pour peu que l'on conserve des dimensions plus verticales et que les "petits bois" moulurés soient posés de chaque côté des vitrages et non à l'intérieur.



Les baies de l'étage sont axées sur celles du rez-de-chaussée



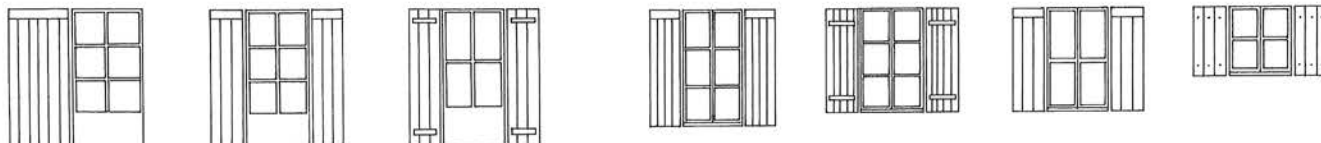
Façade de chais : diversité des baies



Châssis en P.V.C. : 0,90 m x 1,60 m



Fenêtre traditionnelle en bois : 0,80 x 1,60 m



Variété des baies : proportions et dispositions (ZPPAU de La Flotte)

Les éléments intrus

- les appuis de fenêtre saillants en béton moulés ou préfabriqués, les encadrements de baies en plaquettes de pierre
- le bois "naturel"

- les proportions plus larges que hautes
- les petits bois carrés, ou les carreaux irréguliers, les grilles de défense

- les volets roulants et leurs caissons sur les espaces publics
- l'accumulation de fenêtres dites "décoratives" sur une même façade

Les contrevents

Chaque fenêtre est munie de deux contrevents se rabattant en façade. En planches larges et verticales assemblées par des barres sans écharpe, ni lisse haute ni basse, chaque contrevent est supporté par des pentures de fer. Le recouvrement des 2 contrevents est assuré par une entaille à mi-bois. Les gonds peuvent être fixés sur des cadres en bois placés dans la feuillure de la fenêtre.

Sur les hautes fenêtres d'étage, les contrevents seront par contre persiennés.

Les contrevents et leurs pentures sont peints de la même teinte et animent les façades par leurs couleurs, leur matière, et les ombres qu'ils projettent.

Ile de Ré

fermetures

C'est pourquoi la pose en façade de volets en P.V.C. ou de volets roulants ne peut s'accepter.

Les portes d'entrée

Il n'y a jamais création de porche et les portes d'entrée sont elles aussi placées à mi-mur.

En planches le plus souvent sans aucun ornement, leur largeur est identique à celle des fenêtres. Leur linteau est aligné sur ceux des fenêtres.

Une imposte rectangulaire plus ou moins haute peut quelquefois servir à l'éclairage naturel de l'entrée.

Les portes d'entrée sont peintes comme les volets.

De nos jours, il faut éviter le choix de certains modèles proposés sur catalogue et s'inspirant de styles étrangers à l'île de Ré ou employant le plastique, l'aluminium ou le fer forgé.



1



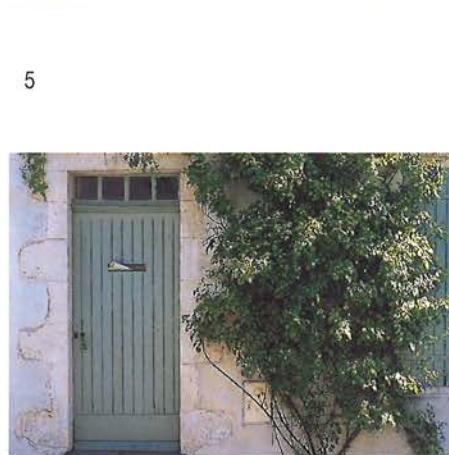
2



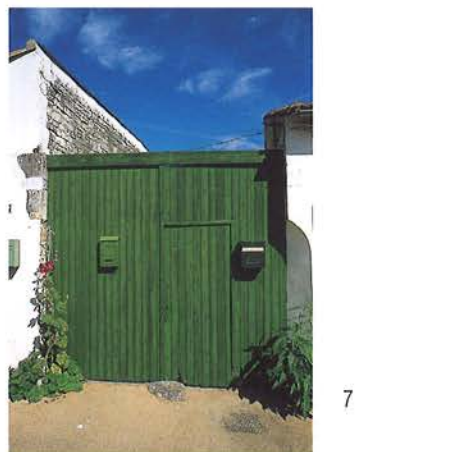
3



4



5



6

7

- 1 - Saint-Martin-de-Ré
- 2 - Rivedoux-Plage
- 3 - Loix

- 4 - La Flotte
- 5 - Le Bois-Plage-en-Ré
- 6 - Saint-Clément-des-Baleines
- 7 - Sainte-Marie-de-Ré

Les portails et portes de chai

Les portails et portes des chais en lames de bois verticales jointives étaient placés le plus souvent au nu extérieur de la façade et s'ouvraient sur la voie.

Munis de pentures souvent obliques ils présentent de hautes proportions. Leurs linteaux présentent des formes et matériaux variés (en bois ou en pierres appareillées, droits ou cintrés).

Pour éviter la succession de portails et portes, un portillon s'ouvre parfois dans les vantaux de la grande porte cochère.

Les portes de garage

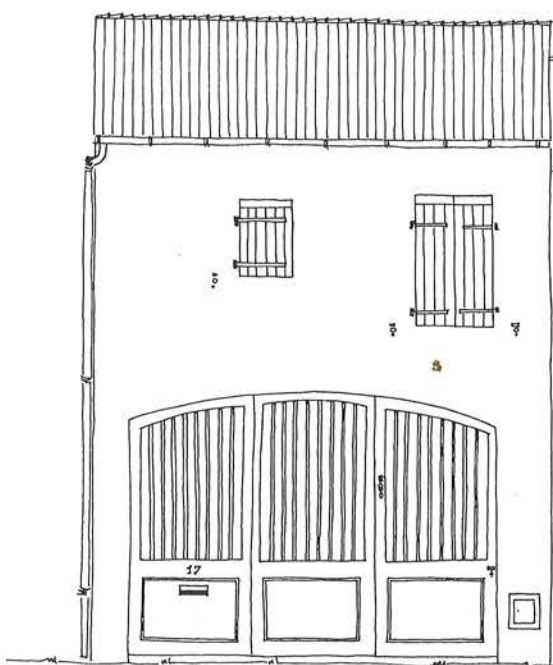
De nos jours, les portes de garage et portails doivent s'ouvrir vers l'intérieur (sauf cas particulier).

La multiplication des automobiles, la nécessité de les garer sur les terrains et l'étroitesse des voies publiques conduisent à des pratiques souvent très inesthétiques : succession de portes et portails en P.V.C. ou en métal, basculants, coulissants, télécommandés, de trop grande largeur ou en net recul de la façade, créant ainsi un effet de porche ou de créneau.

Il est important d'aligner le linteau sur ceux des autres ouvertures, et sauf exception, de poser la menuiserie en tableau et au même nu que les fenêtres pour ne pas créer de renfoncement dans la façade.

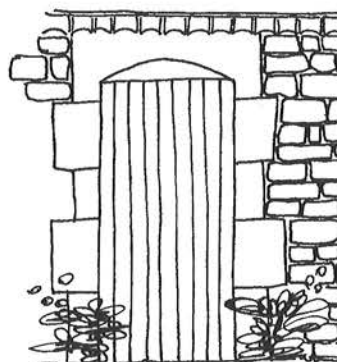
La création d'une feuillure est toujours souhaitable.

Une bonne conception du projet doit chercher à réduire le nombre de ces ouvertures sur les voies publiques et à retrouver la qualité traditionnelle dans le choix du matériau (bois à larges lames verticales), des proportions et de la couleur.

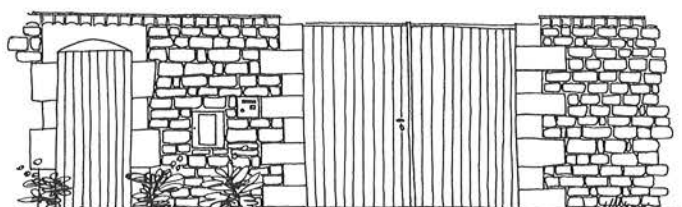


Portail à usage mixte : piétons et véhicules

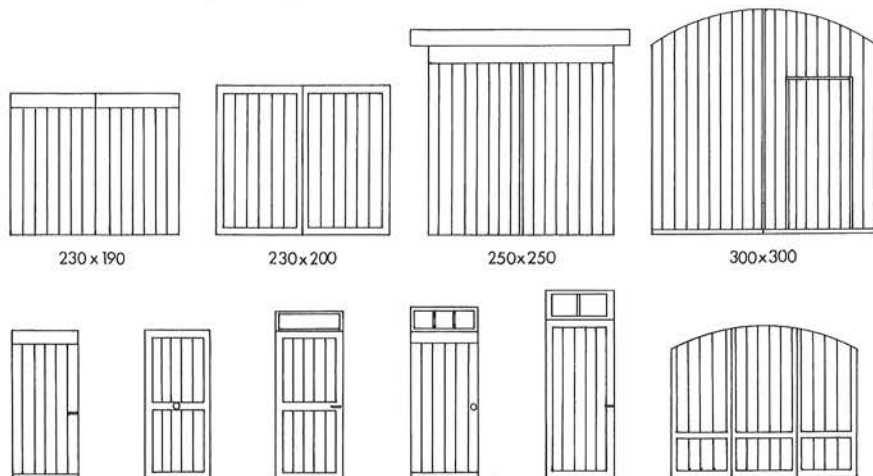
Ile
de Ré



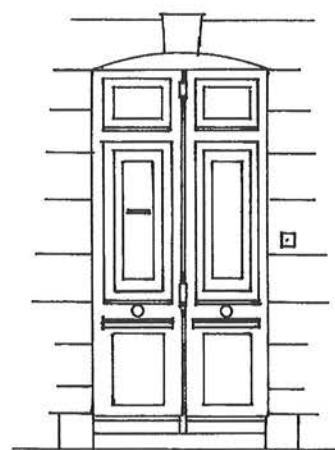
Porte de clos à linteau monolithe délardé



Différenciation des fonctions : porte et portail



Variété des portes d'entrée, portes de garage (ZPPAU de La Flotte)



Porte d'entrée à deux battants

Les éléments intrus

- les portails à claire-voie, arrondis, en chapeau de gen-darme etc...
- les portes d'entrée en aluminium ou P.V.C.

- le fer forgé, les vitrages de couleur
- les portails en P.V.C. et les portes de garage avec oculus ou hublots
- le bois "naturel"

- les volets roulants sur les façades vues des espaces publics
- les pavés de verre.

La tuile canal

Les toitures sont couvertes de tuiles canal dites "tige de botte". Matériau de terre cuite traditionnel dans l'île, elles étaient autrefois moulées à la main et de facture imprécise.

Ce sont les mêmes éléments qui servent de tuiles de courant et de tuiles de couvert. Cette modularité exceptionnelle permet d'adapter la couverture aux biais des murs.

En site exposé au vent, les dernières tuiles d'égout sont scellées comme celles des rives et faitages. Ces scellements sont vérifiés chaque année.

La courbe arrondie des tuiles en "chapeaux" accroche la lumière tandis que l'ombre souligne les sillons verticaux des tuiles de courant. Les seules

Ile de Ré



toitures

ombres portées sur les façades très plates des maisons sont celles des égouts de toit sur les murs gouttereaux et des rives sur les murs pignons.

La pente des toits

Les toits, à un ou deux versants, ont le plus souvent leur faite parallèle aux voies et apparaissent plutôt plats. Ils donnent sa grande simplicité à l'architecture rétaise.

Les tuiles canal ou "tiges de botte" sont posées selon des pentes précises pour éviter le glissement (si la pente est trop forte) ou les infiltrations (si la pente est trop faible).

La pente traditionnelle de 24 % à 26 % a été relevée à 28 % pour correspondre aux normes.

De nos jours, le principe de la tuile canal a été perfectionné. Ergots, tenons ou crochets permettent de fixer les tuiles pour éviter le glissement.



- 1 - Saint-Martin-de-Ré
- 2 - Les Portes-en-Ré
- 3 - Saint-Clément-des-Baleines

- 4 - Les Portes-en-Ré
- 5 - La Couarde-sur-Mer
- 6 - Loix

Egouts, chanlattes et coyaux

Le débord des tuiles d'égout de 15 à 20 cm est supporté par une planche ou "chanlatte", qui s'appuie tous les 60 ou 80 cm sur un prolongement de la sous-toiture.

Ces prolongements, appelés "coyaux", sont de petits corbeaux de bois rapportés ou parfois de simples planches ou "coyaux plats".

Dans le cas où une gouttière pendante est posée, elle est de forme demi-ronde, de préférence en zinc, y compris la descente.

Egouts maçonnés

Pour les bâtiments ou les volumes dont l'égout du toit présente un biais prononcé ou un arrondi, l'égout est maçonné avec un simple débord des tuiles sans coyaux ni gouttière, de 0.10 à 0.16 m du nu du mur.

Rives à la rétaise

Les rives, réalisées sans saillie sur les murs pignons, sont arrêtées par deux rangs superposés (doublis) mais très légèrement décalés de tuiles de couvert que l'enduit du mur pignon vient presque araser.

Cette technique donne en pignon un très léger relief souligné par une ombre en dents de scie, car chaque tuile en forme de trapèze présente une partie large qui déborde un peu sur la partie étroite de la tuile qu'elle recouvre.

Pour les rives biaises ou irrégulières, on emploiera la solution d'un égout maçonné ou celle d'une rive droite cachant un chéneau en zinc sur lequel viennent mourir les rangs de tuiles.

Ile de Ré

Souches de cheminée

Elles ne comportent jamais de "fruit" ou d'empâtement. Des mitres ou des tuiles posées servent de couronnement.

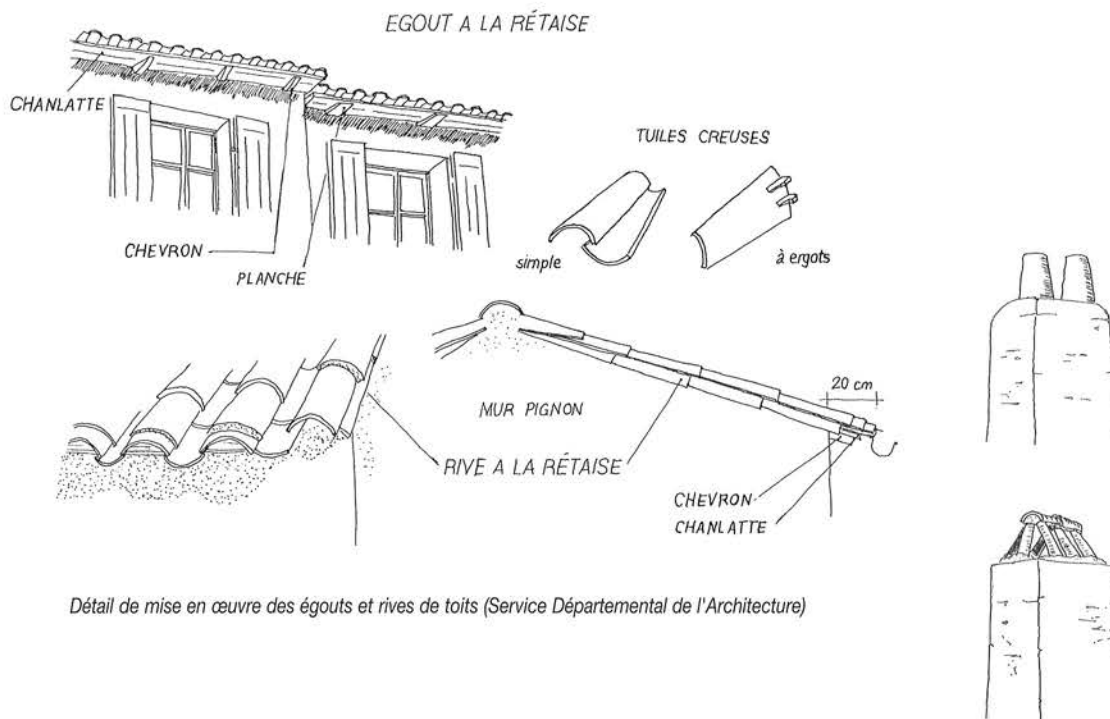
Teintes

Les teintes patinées des vieilles tuiles du gris clair à l'ocre foncé se retrouvent en partie dans les tons mélangés de beige-rosé et de sable proposés dans la fabrication moderne.

En cas de rénovation de toiture, les tuiles anciennes doivent être récupérées et disposées en chapeaux, les tuiles neuves formant les courants.

Pour les constructions neuves, les tons trop rouges ou trop bruns sont à éviter, tout comme l'emploi de tuiles de récupération trop noires provenant d'autres régions.

L'emploi d'au moins 4 tons différents, posés sans ordre, est conseillé, en évitant les contrastes trop importants.



Détail de mise en œuvre des égouts et rives de toits (Service Départemental de l'Architecture)

Souches - protection par mitres de terre cuite ou tuiles canal scellées au mortier

Les éléments intrus

- les matériaux à usage industriel : fibro-ciment, P.V.C., bacs aciers, gouttière alu, tôles...
- les matériaux bitumineux, shingle, feuille d'étanchéité en

couverture, plaques ondulées...

- d'une manière générale, les tuiles mécaniques plates ou à emboîtement : tuiles Jura, Marseille, manoir, romanes etc...

- les éléments préfabriqués en béton imitant la tuile par unité ou par blocs

Murs de clos anciens

Les anciens murs de clôture ou "clos" constituent un élément de patrimoine et sont à conserver.

On utilisera pour les restaurer les techniques simples qui ont prévalu pour leur construction.

Le travail est toujours horizontal, lit par lit, chaque lit réalisé avec des moellons de calibres différents ; les trous de boulin (échafaudage) sont comblés par une pierre dépassante, en face intérieure ou face externe sur rue.

Le couronnement est réalisé soit en moellons plats posés sur la tranche, et inclinés afin d'évacuer les eaux de ruissellement (St-Clément, Les Portes), soit en



1



2

Ile
de Ré



3

clôtures

tuile canal de récupération posée dans le sens de l'épaisseur du mur ; parfois encore surmontée de trois ou quatre lits de petites pierres posées à sec (Ste-Marie).

En cas de modifications (surélévation, ouvertures...), le parement extérieur sera constitué à l'identique. Le choix de traitement des portails et portillons (piliers, ou jambages en pierre de taille, ou moellons simples, linteaux bois ou pierre de taille, ou bien sans linteau) dépendra du contexte bâti et devra suivre son esprit, sans ostentation.



4



5



6



7

- 1 - Sainte-Marie-de-Ré
- 2 - Saint-Clément-des-Baleines
- 3 - La Couarde-sur-Mer
- 4 - Les Portes-en-Ré - clôture végétale

- 5 - Saint-Clément-des-Baleines
- 6 - Les Portes-en-Ré
- 7 - La Couarde-sur-Mer

Murs de clôture neufs

Les murs neufs peuvent être construits en moellons de pays suivant les techniques anciennes sus-décrites, ou en maçonnerie enduite sur les deux faces, comme les façades de l'habitation.

Ils peuvent également être réalisés en tout venant banché côté intérieur, et lits de moellons côté extérieur.

Pour amincir leur profil suivant la tradition rétaise, leur épaisseur doit être de 0,23 minimum, au mieux de 0,40 m, en parpaing de double épaisseur, dont le sommet sera aminci à l'ancienne.

Ne comportant pas de pilier saillant de chaque côté des portails ou des ouvertures, ils suivent l'alignement des façades des maisons.

Le traitement des portillons et portails sera adapté au type d'habitat édifié, et à son site : grand portail, portillon travaillé pour maison bourgeoise de centre bourg, portail et portillon plus simples pour maison basse ou en zone d'extension du bourg.

A part certains portails en feronnerie de maisons bourgeoises de centre bourg, les portails, portillons, portes de garage, sont en bois, droits et pleins, à lames verticales, et peints de même coloris que les portes et volets.

Pieds de murs

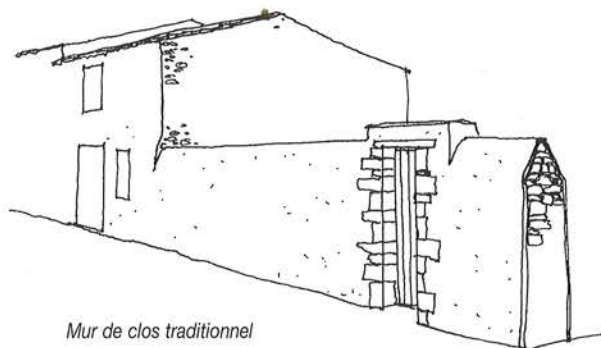
Lorsque le site le permet, le pied des murs peut être planté d'essences à développement restreint, afin de rompre l'aspect trop minéral des voies (rose tremière, valériane, sauge, acanthe, lavande, sedum, dimorphoteca...).

Clôture en zone naturelle

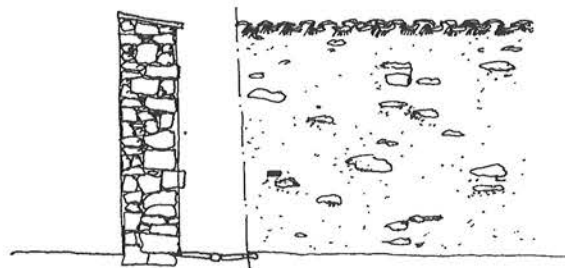
En zone naturelle, les clôtures sont uniquement constituées de 3 fils sur poteaux de châtaigner, et de portails à claire-voie.

En limite de zone naturelle, les clôtures en grillage vert doublé d'une haie végétale d'essences variées, permettent une meilleure intégration au site, tout en se préservant des vents dominants éventuels.

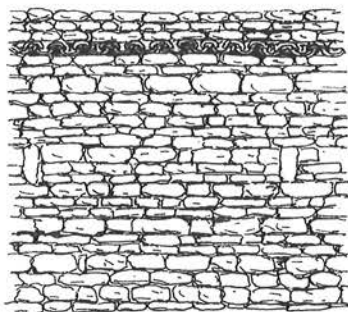
Ile de Ré



Mur de clos traditionnel



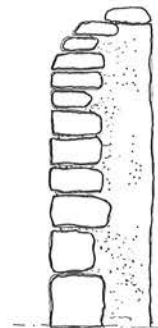
Enduit à fleur de moellons avec tête de mur couverte de tuiles canal



Étanchéité d'un mur de moellons par un rang de tuiles sous le chaperon



Traitement de tête de mur au nord de l'île par pierres plates inclinées



Principe de construction d'un mur avec une face en moellons appareillés

Les éléments intrus

- les clôtures en matériaux disparates
- les poteaux et les remplisages en béton
- la hauteur variable sur la même rue ou en angle de deux voies
- les grillages métalliques ou plastiques, les poteaux en acier
- les portails et portillons P.V.C.
- le bois et les brandes
- les enduits monocouche qui laissent apparaître les parpaings
- les éléments préfabriqués.

Les paysages ont une histoire et se construisent encore...

Les activités humaines et les conditions topographiques (absence de relief), pédologiques (sols calcaires superficiels) et climatiques (exposition aux vents chargés de sel) ont construit le paysage rétais.

Aujourd'hui, alors que les activités changent, les quatre types de paysages existants sur l'île (site urbain, plaine agricole, marais et bois) se modifient et se façonnent au gré de leur urbanisation.

Le respect de certaines règles ainsi que l'utilisation de palettes végétales adaptées peuvent favoriser l'intégration de ces nouvelles constructions dans leur environnement.

Ile de Ré

végétation

Les jardins cachés des bourgs

Les contraintes climatiques ont favorisé l'implantation d'un habitat très dense, aux ruelles sinueuses et étroites abritées du vent et des embruns par de hauts murs de clôture appareillés ou blanchis.

Le jardin clos et caché, à l'ambiance intime, fraîche et ombragée, laisse dévoiler son mystère par des plantes grimpantes (treille, glycine, églantier, vigne vierge, ou plus récemment clématite, bignone ou jasmin...) et la frondaison des arbres fruitiers (prunier, cognassier, amandier...) ou d'ombrage (mûrier, figuier, laurier-sauce, pin parasol...) qui dépassent du mur et participent ainsi à la végétalisation d'un paysage urbain minéral épisodiquement colonisé par les passeroles et les valérianes.



1



2



3



4



5



6



7

- 1 - Les Portes-en-Ré
- 2 - Ars-en-Ré
- 3 - Saint-Clément-des-Baleines
- 4 - La Flotte

- 5 - Ars-en-Ré
- 6 - Loix
- 7 - Les Portes-en-Ré

Les plaines agricoles

Ce sont des paysages plats, devenus très ouverts après la disparition des haies composées de feuillus qui bordaient les villages et les chemins creux.

Aujourd'hui, les haies denses et sombres de cyprès de Lambert, plantées un temps, mais trop sensibles au vent, au sel et aux maladies, cèdent la place à des essences mélangées adaptées aux sols superficiels ainsi qu'au climat venté et salin.

Peupliers blancs, chênes verts, ailanthe, pin de Corse, pin maritime, orme résistant, prunellier, fusain du Japon, cornouiller sanguin, genêt à balai, olivier de Bohême,... sont des végétaux qui peuvent constituer "l'ossature" des futures plantations.

Les bois

Nombreuses sont les zones boisées qui, sous l'effet de leur urbanisation, perdent peu à peu

leur aspect vert, ombrageux et frais.

Les arbres anciens, coupés pour construire, laissent passer la lumière et la sécheresse ; les végétaux anciens à port remarquable ne sont pas renouvelés mais remplacés par des essences dont les formes sont réduites par la taille ; les limites se durcissent, tuiles et murs clairs finissent par supplanter l'ombre et le feuillage des bois...

Il convient d'utiliser chênes verts, pins maritimes, pins de Corse, pins parasols, ailanthes pour assurer la régénération des boisements en remplaçant les arbres arrivant à maturité.

Densifier les sous-bois ombragés en utilisant arbrisseaux et arbustes tels que laurier-sauce, laurier du Portugal, laurier-tin,

arbusiers, houx, filaria... et limiter l'emploi des plantes décoratives (fleurs et plantes vivaces) aux abords immédiats des maisons.

Les marais

Le travail d'intégration relève du domaine architectural.

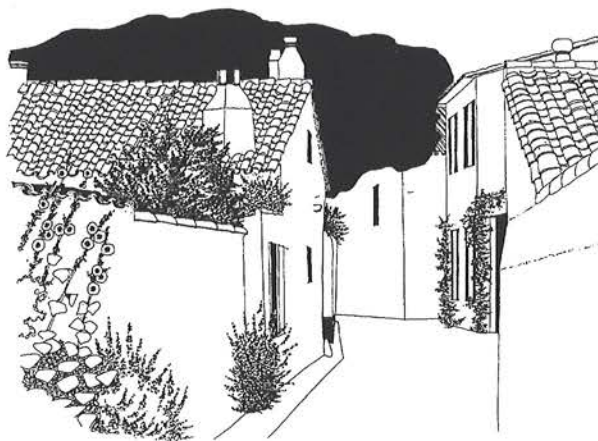
Dans ces terres salées, peu propices à la végétation, les quelques tamaris, pourpiers, saules et salicornes ne seront jamais de taille suffisante pour masquer (ou "habiller") de mauvaises réalisations architecturales.

Maintenir la présence de l'eau, éviter les modifications du relief des sols et promouvoir une architecture de qualité sont les critères à respecter pour préserver l'exceptionnelle qualité de ces paysages typiques.

Ile de Ré

Le paysage de la campagne...

Figuiers et arbrisseaux s'associent aux vieux murs pour constituer les clôtures des parcelles privées



Le paysage de la rue...

Roses trémières et valérianes au pied des murs et façades, treilles et plantes grimpantes sur les murs, arbustes et arbres privés dont les masses foliaires dépassent du mur jusqu'à participer au décor de la rue

Les éléments intrus

- Les haies séparatives monospécifiques constituées de thuyas, cyprès de Lambert, cypripariis...
- Les végétaux exotiques et les plantes calcifuges (qui ne prospèrent pas sur les terrains calcaires)
- Les végétaux trop sophistiqués (feuilles découpées, panachées, colorées, fleurs doubles...) généralement issus de croisements ou d'hybridation
- Les arbres de grand développement et à port érigé ou pyramidal (ex : le peuplier d'Italie)
- Les éléments "décoratifs" préfabriqués ou récupérés et directement visibles depuis les espaces publics
- Les ambiances végétales trop complexes (végétaux variés) qui transforment les jardins en expositions florales.

La couleur des constructions participe tout autant que la proportion des volumes à la qualité des paysages.

L'architecture traditionnelle de l'Ile de Ré présente sur ce plan un exemple magnifique de qualité visuelle, d'harmonie et de simplicité.

L'alignement des façades offre une grande simplicité de couleurs : ocre rosé pour les toitures, blanc et sable clair pour les façades, verts et gris pour les menuiseries.

La couleur des contrevents représente le seul apport de polychromie et donne par son éclat et le contraste avec les enduits de façade un caractère unique à cette architecture généralement modeste.



1

Ile de Ré



4



2



5

couleurs

Le plus souvent c'est la même teinte que l'on retrouve sur tous les éléments de fermeture d'une maison (portes et volets).

De nombreuses nuances de la grande gamme des verts se retrouvent dans les couleurs traditionnellement employées dans les bourgs et les villages.

Du vert très soutenu, presque noir du cupressus, au gris-vert pâle de l'arroche marine en passant par le vert fougère, ces couleurs en se patinant perdent leur brillant et leur opacité, elles se délavent et donnent à la fois une grande unité et une grande variété aux villages.

La gamme des gris pâles se développe sur les grandes façades classiques en pierre de taille dont la rigueur s'accommode mal avec le vert.



3



6

- 1 - La Flotte-en-Ré
- 2 - Sainte-Marie-de-Ré
- 3 - Ars-en-Ré

- 4 - 5 - La Couarde-sur-Mer
- 6 - Loix

selon prescriptions
AVAP et
maison rétaise

Palette de références

portails, volets & portes



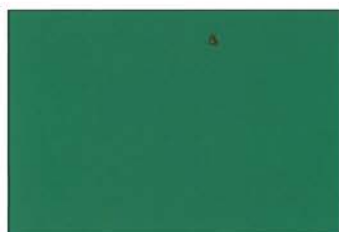
- 1 -
vert mousse
RAL 6005



- 2 -
vert jardin
RAL 6032



- 3 -
vert amande
RAL 6021



- 4 -
vert anglais
RAL 6016



- 5 -
vert olive
RAL 6003



- 8 -
vert oxyde
RAL 6028



- 7 -
vert feuillage
RAL 6000



- 6 -
vert amande clair
RAL 6021 cassé de blanc

façades en pierre de taille



- 9 -
gris perle
RAL 7035



- 10 -
gris moyen
RAL 7040



- 11 -
gris soutenu
RAL 7005

selon prescriptions AVAP

A part quelques entrepôts, liés à l'activité du sel, et des petites cabanes de marais, il n'existe pas dans la tradition rétaise de bâtiments d'activités situés hors des bourgs et des villages.

Les constructions nécessaires aux besoins de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage ou du commerce chercheront donc à se fondre dans le milieu naturel et l'environnement.

La hauteur générale devra être modérée, et s'adapter au site. Pour des constructions nécessitant de grandes surfaces, il est préférable de fractionner les volumes afin d'éviter des masses et des hauteurs trop importantes. L'emploi de matériaux naturels, aux coloris proches de ceux rencontrés dans le site, est à rechercher.

Ile de Ré

activités

Les bâtiments agricoles

Lorsqu'ils ne sont pas situés à proximité ou à l'intérieur du bâti traditionnel, le matériau à privilégier demeure le bois, en bardage extérieur façon salines et à clins horizontaux.

Les portails et accès seront réalisés dans le même matériau que les façades et l'on utilisera les portails suspendus sur rail que l'on rencontre sur les chais.

Un soubassement maçonné peut être mis en place pour peu qu'il soit enduit en finition talochée.

En toiture on utilisera les tuiles canal, celles-ci pouvant être, selon les sites, posées en chapeau sur une couverture support appropriée.



1



2

3



4



5



6



7

1 - 2 - 4 - Ars-en-Ré
3 - Ars-en-Ré, anciennes salines

5 - Rivedoux, zone artisanale
6 - 7 - La Couarde-sur-Mer

L'artisanat, le commerce

Les mêmes principes que pour les bâtiments agricoles sont à retenir : se fondre dans le paysage et limiter l'impact visuel.

Ces constructions généralement situées dans des zones organisées à proximité des bourgs, devront être traitées avec plus d'attention et tenir compte de la co-visibilité avec l'architecture traditionnelle.

Les couvertures seront réalisées en tuiles canal, sans débord en pignon.

Les volumes simples doivent être fractionnés pour réduire l'échelle des bâtiments les plus importants.

L'usage de matériaux mixtes (bois et maçonnerie enduite par exemple), permet d'animer des façades de grande longueur.

Les ouvertures sont à traiter de manière contemporaine, sans chercher à copier les formes et dimensions rencontrées sur l'habitat, pour ne pas engendrer de confusion.

De grandes travées verticales ou horizontales recoupées par des châssis peints en teintes neutres et de préférence foncées, seront disposées sur les façades avec simplicité et régularité.

La surface de ces ouvertures devrait rester inférieure à celle couverte par le bardage ou la maçonnerie.

Les coloris foncés et neutres sont souhaitables : brun, anthracite, gris, vert...

La signalétique de l'activité sera lisible mais discrète, en évitant le bâtiment "signal" que l'on ne rencontre pas sur l'île.

Le traitement et la netteté des abords ne sont pas contradictoires avec les besoins de l'activité. C'est ainsi que les zones de stockage seront de préférence reportées derrière les bâtiments pour ne pas être visibles depuis l'espace public.

La bonne image de l'activité est aussi donnée par l'environnement immédiat des bâtiments.

Ile de Ré

8



9



10



11



8 - 9 - Ars-en-Ré, zone artisanale

10 - 11 - La Flotte, Z.A. La Croix-Michaud

Les éléments intrus

- les bacs acier en couverture
- les bardages métalliques en façade
- la maçonnerie non enduite
- les blocs ou éléments préfabriqués en béton destinés à recevoir des peintures ou résines
- les pièces de structure métallique apparentes en façade
- les plaques ondulées bitumeuses, les translucides
- les couleurs vives sur grandes surfaces



adresses utiles



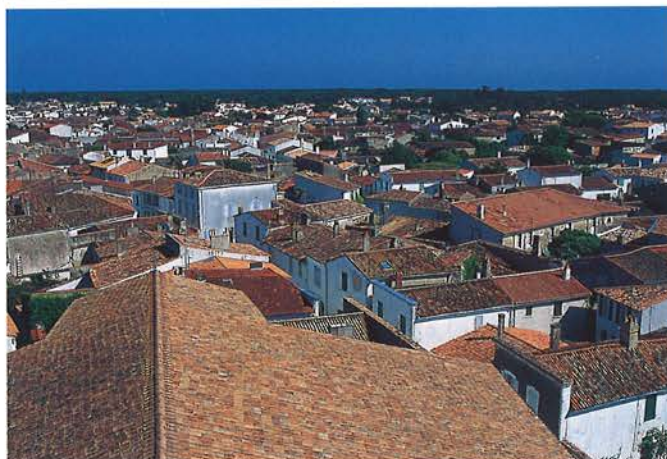
sources documentaires

- *Le Bois-Plage en 1972*
Analyse critique de l'évolution
d'un style régional
Francis Billet, Architecte Urbaniste
Centre de documentation,
C.A.U.E. 17 - 1972
- *Le Ravalement*
Service Territorial de l'Architecture et
du Paysage de la Charente-Maritime
Jacques Boissière, Architecte
des Bâtiments de France - 1995
- *La maison du Bois-Plage*
Association Avenir du Bois - 1995
- *Ile de Ré - Inventaire topogra-
phique*
Ministère de la Culture et
de la Communication
Paris, Imprimerie Nationale - 1979
- *ZPPAUP de La Flotte*
Isabelle Berger-Wagon -
Bernard Wagon,
Architectes Urbanistes - 2001
- *ZPPAUP de Saint-Martin-de-Ré*
Isabelle Berger-Wagon -
Bernard Wagon,
Architectes Urbanistes - 1988.
- photographies & dessins
C.A.U.E. & S.D.A.P.
- Service Territorial de l'Architecture et du Paysage (STAP 17)
Centre administratif Chasseloup-Laubat
Avenue de la Porte Dauphine - 17025 La Rochelle Cedex 1
Tél. : 05 46 41 09 57 - Fax : 05 46 41 60 62
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement (DREAL)
15, rue Athur Ranc - 86020 Poitiers
Tél. : 05 49 55 63 63
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer
de Charente-Maritime (DDTM)
89, avenue des Cordeliers - 17018 La Rochelle Cedex 1
Tél. : 05 46 29 40 19 / 05 16 49 61 00
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Charente-Maritime (C.A.U.E. 17)
85, boulevard de la République - 17076 La Rochelle Cedex 9
Tél. : 05 46 31 71 90
- Communauté de Communes de l'Ile de Ré
3, rue Père Ignace - 17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 00 97
- Mairie d'Ars-en-Ré
13, rue du Havre - 17590 Ars-en-Ré
Tél. : 05 46 29 40 21
- Mairie de Le Bois-Plage-en-Ré
24, rue Aristide-Briand - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré
Tél. : 05 46 09 23 11
- Mairie de La Couarde-sur-Mer
9, Grande Rue - 17670 La Couarde-sur-Mer
Tél. : 05 46 29 82 89
- Mairie de La Flotte
25, cours Félix-Faure - 17630 La Flotte-en-Ré
Tél. : 05 46 09 60 13
- Mairie de Loix
Place de la Mairie - 17111 Loix-en-Ré
Tél. : 05 46 29 07 91
- Mairie de Les Portes-en-Ré
19, rue de La Grenouillère - 17880 Les Portes-en-Ré
Tél. : 05 46 29 50 56
- Mairie de Rivedoux-Plage
Avenue Gustave-Perreau - 17940 Rivedoux-Plage
Tél. : 05 46 09 39 39
- Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
41, rue de la Mairie - 17590 Saint-Clément-des-Baleines
Tél. : 05 46 29 42 02
- Mairie de Saint-Martin-de-Ré
Place de la République - 17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 38 90
- Mairie de Sainte-Marie-de-Ré
32, rue de la République - 17740 Sainte-Marie-de-Ré
Tél. : 05 46 30 21 24

Le paysage rétais puise son originalité et sa richesse dans le contraste permanent des vastes espaces naturels ouverts avec les sites bâtis regroupés et clos, où la végétation domestique des jardins irrigue les tissus des constructions.

L'urbanisme se doit de respecter cette netteté des contours, particulièrement dans les secteurs qui se développent aux franges des bourgs et des villages, et de préserver comme de développer la trame paysagère dans les cœurs d'îlots.

paysages



1

échelle

Force du climat, souci d'économie des matériaux ? L'échelle des bâtiments paraît comme réduite. On arpente les ruelles et querreux à hauteur des murs de clos et des toits, guidé par l'alignement des fenêtres souvent très basses.

L'industrialisation des matériaux et des éléments de construction, la normalisation des dimensions des portes et fenêtres, bousculent ce rapport d'échelle qu'il faut s'attacher à respecter. Ici plus qu'ailleurs, la norme ne peut remplacer l'attention au patrimoine.



2

bâti

La disposition des voies et places fixe l'ordre des lieux privés et constitue la règle générique de l'urbanisme. Les constructions se développent à partir de l'espace public où elles forment un front bâti continu toujours à l'alignement. Le port ou la place, la rue, s'appuient sur la façade principale des maisons.

Venelles et querreux s'y greffent pour offrir une desserte fonctionnelle : chais, dépendances, portails sur clos et jardins. Le parcours toujours sinueux abrite le promeneur des vents.

Le bâti rétais est un ensemble, pas un assemblage d'architectures individuelles.



3